HABITAT DÉPLACEMENTS ÉCONOMIE AGRICULTURE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 4 Mars de 8 h 30 au 8 Avril 2024 à 12 h 00

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise modifie
son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Objectifs

L'enquête publique concerne la modification n°1 du PLUi qui adapte son document afin de prendre en compte les besoins du territoire. La modification concerne les 38 communes de l'Agglomération et a vocation de clarifier son règlement écrit, de faire évoluer ou préciser certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et de créer de nouveaux secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL). Il a également été réalisé une étude environnementale.

Consultation

Sur internet

- **Sur le site de la CAB :** www.la-cab.fr/plui
- **Sur le registre dématérialisé :** www.la-cab.fr/agrn

En mairie

Dans l'une des 38 communes et à la CAB
Pour plus d'informations sur les permanences et horaires d'ouvertures :
https://www.la-cab.fr/

Service Urbanisme
Domaine de la Tour - La Tour Est
24100 BERGERAC

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Après deux années d'application du PLUi, une procédure de modification a été lancée pour améliorer le document et l'adapter à de nouveaux projets et de nouvelles attentes.

La modification ne permet pas de tout changer : avec cette procédure, **il n'est pas possible de réduire les zones agricoles et naturelles** et donc, de passer une parcelle en zone A (agricole) ou N (naturelle) en zone U (urbaine) ou AU (à urbaniser).

Mais elle permet :

- De demander l'identification nécessaire au changement de destination de bâtiments situés en zone agricole et naturel (ex : ancienne grange à transformer),
- Faire évoluer certains points du règlement (ex : hauteur, aspect, ...),
- D'ajouter les protections du patrimoine bâti ou végétal,
- D'adapter les objectifs de construction sur les terrains faisant l'objet de projets particuliers...

PERMANENCES

Salle « Eugène Leroy » à la CAB
Lundi 4 Mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30
Lundi 8 Avril 2024 de 8 h 00 à 12 h 00

Salle des Mariages à la Mairie de Bergerac
Mercredi 13 Mars de 8 h 30 à 12 h 30
Jeudi 21 Mars de 13 h 30 à 17 h 30

Salle « Lestrade » à la Mairie de La Force
Mardi 5 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30
Mercredi 20 mars 2024 de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi 29 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30
Samedi 6 avril 2024 de 8 h 30 à 12 h 30

Salle « Justice et Paix » à la Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac
Mercredi 6 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30
Mardi 12 mars 2024 de 14 h à 18 h 00
Lundi 25 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30
Vendredi 5 avril 2024 de 13 h 30 à 17 h 00